

Matrice de proposition (Travaux de groupe 1)
Portée, composition, fonctions et actions de la PN

Pourquoi avons-nous besoin d'une PN de Prévention de risques et Gestion de Catastrophes Nationales		
<ol style="list-style-type: none"> 1. Pour mieux coordonner les efforts au niveau national et consolider les actions entreprises et créer des synergies 2. Adhésion morale et politique du gouvernement à la mise en œuvre du cadre d'action d'Hyogo 3. Rationaliser les ressources engagées dans la prévention. 	<ul style="list-style-type: none"> • Cordonner des actions entre les différents intervenants; (départements ministériels, société civile...); • Répertorier toutes les actions qui se font dans le domaine de gestion des risques de catastrophes au niveau des départements ministériels; • Aider à mettre en place des mesures de préventions afin d'optimiser la tarification; • Aider à la mobilisation des moyens humains et financiers pour la réduction des risques de catastrophes; • Création d'une synergie et éviter le double emploi; • Impliquer les différents ministères dans la plate forme; • Exploiter toutes les informations et les données disponibles auprès des ministères; • Aider à l'intégration de la gestion des risques dans les PCD. 	<p>Vu l'insuffisance voire l'absence de coordination des efforts déployés dans la gestion des risques, il apparait très nécessaire de trouver ou créer un mécanisme qui comble ce vide; d'où la nécessité d'établir une PN</p>

Pourquoi avons-nous besoin d'une PN de Prévention de risques et Gestion de Catastrophes Nationales

<p>A. Structures existantes pour la coordination des efforts</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Conseil National de l'Environnement 2. Commission chargée d'élaborer l'approche intégrée de gestion des risques au niveau du Ministères des Affaires Générales et Gouvernance 3. Des commissions provinciales de Gestion de risques au niveau du Ministères de l'Intérieur 4. Le Centre de Veille et de Coordination(CVC) au niveau du Ministère de l'Intérieur 5. L'Observatoire Nationale sur la Sécheresse 6. Centre Européen de la Prévention des Risques Sismiques CEPRIS 7. Laboratoire National de lutte contre la pollution 8. Commission Nationales sur les Changements Climatiques <p>NB. Coordination sectorielle par type de danger (limité aux dangers fréquents comme les inondations invasions acridiennes...)</p>	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Institution</th> <th>Actions</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>M. Energie et des mines, de l'eau et de l'Environnement</td> <td>Coordination des activités de prévention des risques technologiques et industriels</td> </tr> <tr> <td>Département de l'Environnement</td> <td> <ul style="list-style-type: none"> • Elaboration des rapports périodiques sur la prévention des risques • Réalisation des exercices de simulex pour la pollution marine. • Elaboration des programmes de prévention de la pollution.(PNPPI, PNRC • Réalisation des fascicules de sensibilisation </td> </tr> <tr> <td>M. Agriculture</td> <td>- Cellule locale pour l'aide en cours et post-crise; - Déclaration des zones sinistrées.</td> </tr> <tr> <td>Les assurances</td> <td>Contrôler la mise en place des mesures de préventions afin d'apprécier les risques.</td> </tr> <tr> <td>Direction des assurances</td> <td>Elaboration la réglementation en matière d'assurance des catastrophes.</td> </tr> <tr> <td>Gendarmerie Royale</td> <td>- Rédaction des PV; - Intervention immédiate lors des crises</td> </tr> <tr> <td>M. Santé</td> <td>- Evaluer l'impact sanitaire des catastrophes - Elaborer des programmes de surveillances de réduction des risques de catastrophes.</td> </tr> <tr> <td>M. Intérieur</td> <td>- Coordination des efforts pour la gestion des crises - Établissement des PCC et PCP (poste de commandement central et Provinciale) - Assistance technique auprès des communes.</td> </tr> <tr> <td>M. Affaires Générales de la Gouvernance</td> <td>Coordination de la stratégie Nationale de la GR</td> </tr> </tbody> </table>	Institution	Actions	M. Energie et des mines, de l'eau et de l'Environnement	Coordination des activités de prévention des risques technologiques et industriels	Département de l'Environnement	<ul style="list-style-type: none"> • Elaboration des rapports périodiques sur la prévention des risques • Réalisation des exercices de simulex pour la pollution marine. • Elaboration des programmes de prévention de la pollution.(PNPPI, PNRC • Réalisation des fascicules de sensibilisation 	M. Agriculture	- Cellule locale pour l'aide en cours et post-crise; - Déclaration des zones sinistrées.	Les assurances	Contrôler la mise en place des mesures de préventions afin d'apprécier les risques.	Direction des assurances	Elaboration la réglementation en matière d'assurance des catastrophes.	Gendarmerie Royale	- Rédaction des PV; - Intervention immédiate lors des crises	M. Santé	- Evaluer l'impact sanitaire des catastrophes - Elaborer des programmes de surveillances de réduction des risques de catastrophes.	M. Intérieur	- Coordination des efforts pour la gestion des crises - Établissement des PCC et PCP (poste de commandement central et Provinciale) - Assistance technique auprès des communes.	M. Affaires Générales de la Gouvernance	Coordination de la stratégie Nationale de la GR	<p>Plusieurs structures existent, il s'agit en générale des conseils et des observatoires nationaux, par exemple le CNE (Conseil National de l'Environnement qui inclut la Commission de Prévention des risques de catastrophes) est dont l'opérationnalité n'est pas encore active.</p>
	Institution	Actions																				
	M. Energie et des mines, de l'eau et de l'Environnement	Coordination des activités de prévention des risques technologiques et industriels																				
	Département de l'Environnement	<ul style="list-style-type: none"> • Elaboration des rapports périodiques sur la prévention des risques • Réalisation des exercices de simulex pour la pollution marine. • Elaboration des programmes de prévention de la pollution.(PNPPI, PNRC • Réalisation des fascicules de sensibilisation 																				
	M. Agriculture	- Cellule locale pour l'aide en cours et post-crise; - Déclaration des zones sinistrées.																				
	Les assurances	Contrôler la mise en place des mesures de préventions afin d'apprécier les risques.																				
	Direction des assurances	Elaboration la réglementation en matière d'assurance des catastrophes.																				
	Gendarmerie Royale	- Rédaction des PV; - Intervention immédiate lors des crises																				
	M. Santé	- Evaluer l'impact sanitaire des catastrophes - Elaborer des programmes de surveillances de réduction des risques de catastrophes.																				
	M. Intérieur	- Coordination des efforts pour la gestion des crises - Établissement des PCC et PCP (poste de commandement central et Provinciale) - Assistance technique auprès des communes.																				
M. Affaires Générales de la Gouvernance	Coordination de la stratégie Nationale de la GR																					

Pourquoi avons-nous besoin d'une PN de Prévention de risques et Gestion de Catastrophes Nationales

<p>B. Utilité & fonctionnalité de ces structures</p>	<p>Absence d'une coordination d'où la nécessité de mise en place d'une PN</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Utilité: éviter double emploi, chevauchement, meilleure coordination transversale et inter ministérielle • Fonctionnalité: nouvelle constitution Top down + hiérarchies des priorités+guichet unique (données, approche méthodologique, outils, optimisation RH+matériels +efficience § temps de réponse réduit+
---	---	---

Pourquoi avons-nous besoin d'une PN de Prévention de risques et Gestion de Catastrophes Nationales

<p>C. Les contraintes et qu'es ce qui doit être changé</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Chevauchements des prérogatives des départements ministériels • Absence de sensibilisation des décideurs politiques aux risques potentiels et à la prévention des risques et catastrophes. <p>Ce qui doit être changé</p> <ul style="list-style-type: none"> • c'est la vision en amont de la gestion des catastrophes • Mettre le bien-être, la sécurité du citoyen au-dessus des intérêts politiques • Favoriser l'échange d'information, une approche intégrée ainsi qu'une meilleure coordination des efforts. 	<ul style="list-style-type: none"> • Absence de coordination entre les départements ministériels, secteur privé • Absence de communication d'information et sensibilisation des citoyens • Absence de structure responsable de la GR • Absence de l'arsenal juridique spécifique à la GR • Absence d'un véritable engagement politique en matière de GR • Absence de formation et renforcement des capacités des ONG locaux pour intervention initiale. <p>Qu'est-ce qui doit être changé/amélioré?</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place une Stratégie Nationale globale et intégrée. 	<ul style="list-style-type: none"> • Cadre institutionnel et juridique dispersé • Problème de collecte des données (densités, fréquences de mesures, durée de mesure + fiabilité + manque de canevas de données + • Inexistence de plateformes d'échange de données et d'informations • Mise à jour géoréférencée de la cartographie de 31 000 douars marocains associés à leur commune et à leur province • Création d'un vrai observatoire des données • Communication efficiente 	<ul style="list-style-type: none"> • La non opérationnalité de plusieurs structures concernées; • La Difficulté et l'insuffisance de l'accessibilité à l'information; • Absence de volonté politique qui peut jouer le rôle d'institutionnaliser la PN. • Les différentes études en cours, lancées par certains départements relatifs à la Gestion des Risques de catastrophes; • L'accompagnement international; • La conscientisation autour de l'importance et la nécessité de l'intégration de la RRC, et cela un niveau de chaque département ministériel.
---	---	---	---	---

Pourquoi avons-nous besoin d'une PN de Prévention de risques et Gestion de Catastrophes Nationales			
D. Comment une meilleure coordination peut aider	Une meilleure coordination peut aider dans la mesure où, on rationalise les ressources, mutualise les efforts, partage des connaissances, améliorer l'anticipation des risques	Pour une meilleure coordination, il faut un dispositif de coordination Opportunités: <ul style="list-style-type: none"> • Disposer d'une vision claire en matière de GR • Actionner des réponses rapides en cas de crises • Optimiser les efforts • Identifier les priorités 	<ul style="list-style-type: none"> • Synergies des efforts, • éviter duplications • optimiser les ressources pour se consacrer au vrai travail de prévention • coordonner les études et la recherche pour la bonne compréhension des causes et effets des divers types de catastrophes • Communication efficace et rapide • efficacité dans la réactivité

Que doit faire la plateforme nationale, qui doit en faire partie ?				
A. Quelle sera la portée de la PN, ancrage institutionnel	<ul style="list-style-type: none"> • Structure indépendante à l'image de la France et de l'Allemagne, • Majorité propose une PN dépendante de la Primature(MAGG) 	<ul style="list-style-type: none"> • Comité directeur pour assurer la coordination entre les différents acteurs et partenaires rattaché à une haute autorité • Plate forme de coordination pour le conseil et l'orientation • Comités techniques thématiques (points focaux/département) pour le suivi de la mise en œuvre des actions 	<ul style="list-style-type: none"> • La présidence du gouvernement • Que va être la portée de la PN (RRC seulement ou bien Gestion d'urgence aussi? NON • La RRC et l'adaptation au changement climatique? OUI • Le risque des dangers naturels seulement ou encore les autres menaces comme les épidémies, etc.) OUI 	<ul style="list-style-type: none"> • Coordination générale et partage de l'information pour activer une certaine synergie et éviter ainsi les doubles emplois; • Définition d'une stratégie de prévention et d'intervention; • Post-évaluation des plans d'intervention locaux et nationaux et leur rectification si c'est nécessaire (ce qui exige de disposer du droit d'accès aux données et droit de regard). • Vu que la catastrophe quelle que soit sa nature ou son origine (naturelle ou technologique), le citoyen est en risque d'être atteint par le danger, donc la PN pour RRC ne devrait en principe différencier entre ces types de catastrophes et les prendre tous en compte.

Que doit faire la plateforme nationale, qui doit en faire partie ?				
B. Qui doit faire partie de la PN	<ul style="list-style-type: none"> • Ministères concernés et différents départements • Centre de Recherche, • Assureurs, • Experts, • Secteur Privé • Représentants/Elus Locaux • ONGs, OSC 	<ul style="list-style-type: none"> • Les ONG • Le secteur privé • Les universités, les établissements de recherche scientifique 	<ul style="list-style-type: none"> • Ministères (30%) --10 • Régions (30%) -----50 • Recherche (20%) --20 • Privé (assurance +BET+société civile) (20%)-----20 	<ul style="list-style-type: none"> • Le Gouvernement; • Les Collectivités; • Le Secteur privé; • Les ONG; • Les Universitaires; • Les Assureurs.

Que doit faire la plateforme nationale, qui doit en faire partie ?				
C. Liste des actions prioritaires	<ul style="list-style-type: none"> • Présenter le rapport du présent atelier aux Ministres pour une prise en compte politique • Prendre une décision sur l'ancrage intentionnel de la PN ? 	<ul style="list-style-type: none"> • Lister des actions prioritaires de la Plate-forme nationale; • Mise en place d'une BD des informations sur la GR; • Elaborer une feuille de route; • Identifier les zones et les actions prioritaires en fonction des aléas; • Aide à la prise de décisions • Aide à la sensibilisation d'éducation sur les RRC • Pérenniser les actions de prévention et réduction des risques. 	<ul style="list-style-type: none"> • Institutionnalisation de la PN et insertion dans le cadre international • Carte de base du Maroc subdivision en fonction des types de risques • Observatoire des données et de lois cadres pour la circulation et l'échange de l'information • Inventaire des bases de données de tous les ministères • Harmonisation des bases de données • Elaboration de modèles conceptuels de données • Implémentation d'un SIG de base • Inventaire exhaustif des divers risques • Renforcement des capacités humaines • Site Web de vulgarisation des concepts liés aux risques 	<ol style="list-style-type: none"> 1) Inventaire/diagnostic de l'existant; 2) Elaboration d'une analyse à partir dudit diagnostic; 3) Aboutissement à un plan d'action qui permettra à la fois de : <ul style="list-style-type: none"> ▶ Identifier les points sensibles à risques; ▶ Tirer la sonnette d'alarme au moment opportun.